

Master Administration des Institutions Culturelles

Arles - Espace Van Gogh

1 parcours :

→ Parcours Administration des institutions
culturelles (DPEC)

Le Master DPEC forme des administrateurs culturels polyvalents, maîtrisant gestion, économie de la culture et disciplines transversales. Il prépare à la gestion de projets complexes dans diverses institutions culturelles, en France et à l'international.

Intégrez la formation

● Conditions d'admission

Admission en Master 1 et Master 2 sur dossier.

● Public visé

L'étudiant(e) doit avoir un niveau Licence pour accéder au Master 1 et un niveau Master 1 pour entrer en Master 2. Des connaissances en gestion, économie et/ou droit, ou une forte motivation quel que soit le parcours d'origine, sont requises.

● Structures et organisation

Le parcours Administration des Institutions Culturelles, au sein de la mention Direction des projets ou établissements culturels (DPEC), prépare des cadres et dirigeants à la gestion des organisations culturelles publiques et privées.

Il forme à l'élaboration, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets culturels dans ces structures.

Modalités d'enseignement : Formation initiale, continue, ou en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

● Compétences visées

Le parcours permet de développer diverses compétences.

- Administrer et évaluer la mise en oeuvre d'un projet et/ou un équipement culturel, dans ses aspects gestionnaires, budgétaires, économiques, juridiques et logistiques.
- Concevoir des projets culturels innovants adaptés aux enjeux du monde contemporain.
- Décrypter l'organisation culturelle, ses acteurs et son environnement.
- Communiquer et commercialiser un projet ou une structure culturels.

Le Master Parcours AIC a pour ambition de former non pas de simples techniciens mais de véritables administrateurs de la culture qui décident et agissent avec éthique. Une importante action dans le domaine de l'EAC est conduite à travers le dispositif de La Galerie Itinérante en collaboration avec le réseau des Écoles d'art de la Région pour préparer le mariage du futur administrateur de la culture avec l'artiste.

● Pour quels métiers ?

Les métiers de l'Administration des institutions culturelles, de la Production, de la Diffusion, de la Communication et des Relations avec les Publics.

● Stages et projets encadrés

Le stage long obligatoire (4 mois en Master 1 et 5 mois en Master 2) chaque année donne lieu à la rédaction d'un mémoire : mémoire recherche et action en Master 1 et mémoire de fin d'études en Master 2.

Les étudiants participent également à un Projet sous la direction de professionnels de la culture et universitaires pour concevoir une manifestation culturelle au niveau local en Master 1 et au niveau régional ou national en Master 2.

→ Toutes les infos sur notre site web



→ Admission sur les plateformes Mon master & e-candidat

● Partenariats - Recherche

La formation bénéficie de la proximité d'entreprises renommées de la Ville d'Arles telles Actes Sud, le Festival Les Suds, Fondations Luma, Van Gogh, Harmonia Mundi/PIAS, Ilotopie la Cie-le Citron Jaune/ Centre National des Arts de la Rue, Musée Départemental de l'Arles Antique, Musée Arlaten, Musée Réattu, les Rencontres d'Arles...

Elle bénéficie aussi de relations privilégiées avec la Ville d'Arles, la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, la Région Sud, la DRAC PACA.



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE MASTER À 18 MOIS

Enquête observatoire de la vie étudiante Aix-Marseille Université 2023, diplômés de 2022.

Le revenu mensuel moyen est de 2200€ net.

Responsable pédagogique
Rosette NICOLAÏ
rosette.nicolai@univ-amu.fr

Gestionnaires administratives
Sandy GNAFOUA
sandy.gnafoua@univ-amu.fr
04 90 49 35 93

feg.univ-amu.fr

